

Compte- rendu de la séance du Conseil Municipal  
Du jeudi 21 avril 2011

**Etaient présents** : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON,

**Etaient excusés** : Adeline OUGIER Florent VALLOT (a donné pouvoir à Paulina REQUENA)

**Secrétaire de séance** : Isabelle MINOTTI

**Recrutement d'un agent communal sous contrat**

Le conseil municipal a retenu la candidature de Mademoiselle Stéphanie Devanne, domiciliée à Gennes pour un poste d'agent contractuel à 14,81 / 35<sup>ème</sup>. Son contrat sera reconduit tous les 6 mois jusqu'au retour de madame Chloé Vienny, actuellement en congé parental.

Elle interviendra donc au site pilote, en grande section de maternelle, à la cantine et aux CLSH.

**Indemnité de gardiennage de l'église**

Une indemnité de 100 € est allouée à l'abbé Vernerey pour le gardiennage de l'église.

**Remboursement d'assurance**

La société d'assurance Groupama rembourse une somme de 182,50€ pour les vêtements de sécurité des agents communaux.

**Appel d'offre**

12 candidats ont répondu à l'appel d'offre concernant les travaux de voiries.

Un maître d'oeuvre sera retenu, après l'étude des dossiers de ces candidatures.

**SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Besançon)**

L'enquête publique aura lieu du 9 mai au 18 juin inclus. L'organisation de cette enquête est expliquée au tableau d'affichage de la mairie.

**Détérioration**

Pendant les vacances de Pâques, le portillon des ânes (près de l'école) a subi des actes de détérioration par des enfants du village. Force est de constater que certains enfants manquent totalement de respect envers le bien public même s'ils en connaissent l'utilité.

Les parents des enfants concernés seront reçus en mairie.

Cette remontrance sera la dernière; au prochain acte de destruction, la municipalité portera plainte en gendarmerie.

Par ailleurs, une cabane sauvage de 6 à 7 mètres de haut sera démolie par les employés communaux. Pour construire cette dernière, des arbres ont été détériorés et le voisinage a subi des injures et des nuisances sonores importantes.

**Tonte et feux**

Rappel des heures de tonte : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

Il est interdit de brûler toutes matières ou matériaux dégageant des éléments nocifs à l'environnement et de surcroît à la santé.

### **La TNT en Franche -Comté** (télévision numérique terrestre)

A ce jour, 97,6% de la population reçoit la TNT dans notre région.

La fin des aides s'arrêtera le 16 mai 2011.

Pour tout renseignement, vous pouvez composer le 09 70 818 818

### **Enquête tramway**

Le Grand Besançon mène une enquête publique pour définir la couleur du tramway bisontin.

Vous pouvez donner votre préférence entre blanc cassé, turquoise ou fuchsia sur le site de la CAGB ou dans une urne mise à votre disposition à la mairie.

### **Urbanisme**

Vente d'un terrain à la Crole à la famille Adam-Moritz.

Nous vous rappelons également que les ravalements de façades et l'édification d'abri de jardins, même de petite taille, sont soumis à autorisation.

### **Réfection**

Les portes et fenêtres de la cantine ont été changées.

### **Dégradations**

Comme l'an dernier, les jonquilles plantées autour de la Vierge ont été cueillies. Faut-il planter des cactus ?

### **Démission**

Monsieur Eddy Cour a démissionné de ses fonctions d'agent technique.

### **Vacances du secrétaire**

Lorsque le secrétariat de mairie est fermé, nous vous demandons de bien vouloir respecter ceux-ci et de ne pas déranger le secrétaire à son domicile. Vous pouvez joindre Madame le maire ou ses adjoints si urgence.

### **Conteneurs à verre**

Les conteneurs à verre sont destinés à n'accueillir que du verre. En outre, il est indispensable que les verres soient déposés dans les conteneurs. Plusieurs personnes ne prennent en effet pas la peine de vider les cartons qu'elles apportent et qu'elles laissent au sol. La plupart du temps, les cartons sont vidés par des adolescents qui prennent plaisir à casser les bouteilles dans les lieux publics. Le civisme est affaire de chacun, quel que soit son âge. Merci aux plus jeunes comme aux plus vieux de bien vouloir respecter le travail des autres et la propreté des espaces.

### **Représentation théâtrale**

La Commission culture recevra la troupe de Fontain le dimanche 15 mai à 17h00 à la salle polyvalente pour la représentation théâtrale d'une comédie en deux actes : « A l'auberge rit ».

Prix des places : adulte : 7 € - enfant de 6 à 16 ans : 4 € - gratuit pour les moins de 6 ans.

### **Vélos, piétons, chiens errants**

Il est encore rappelé que les chiens errants restent dangereux pour les cyclistes et promeneurs. Nous faisons appel à la compréhension des propriétaires afin qu'ils tiennent leur chien en laisse pour le bien de tous.

### **Invitation : les défis du grand âge dans notre société**

Quelles réponses face à la dépendance ?

Réunion publique le jeudi 12 mai à 19h à Chatillon-Le-Duc, gymnase du centre Bellevue, 44 rue Bellevue  
5 intervenants invités par Jacques Groperrin, député du Doubs, tous en relation avec les personnes dépendantes. Pour tout renseignement complémentaire, appeler la mairie.